

Nombre de conseillers : 15

En exercice : 14

Présents : 9

Votants : 10

Pour :

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-cinq,

le vendredi 13 juin à 17h30

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPSAC,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
sous la Présidence d'Émeline GIAMBELLUCO, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06/06/2025

Présents : Émeline GIAMBELLUCO, Christian PROVILLE, Nicole CHADELAUD, Sophie LE GAL, Charles WACHENHEIM, Sylvain THOMAS, Christian TALLET, Emmanuelle MAIGNE, Julien CURNIER

Absents : Marianne ROCHE, Florent VAUDON, Jean-Pierre CHALARD, Sylvain LACOUR

Pouvoirs : Christelle RAMA a donné pouvoir à Émeline GIAMBELLUCO

Secrétaire de séance : Sophie LE GAL

2025-021 **Prise en compte d'un ascenseur et/ou élévateur dans l'aménagement du bar-épicerie dans le cadre de la demande de subvention à la Région Nouvelle-Aquitaine**

Dans le cadre de la constitution du dossier de demande de subvention auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine, Madame le Maire informe le conseil municipal qu'un ascenseur et/ou élévateur est à prévoir dans le coût de l'opération puisque les chambres pour les seniors sont à l'étage.

Selon l'étude prévisionnelle du Cabinet CITYZEN, le coût est évalué à 50 000 € HT. Cet investissement est le préalable pour le volet "logements/seniors".

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'achat d'un ascenseur et/ou élévateur dont le coût est évalué à 50 000 € HT.
- **DECIDE** d'inscrire cette somme au vote du prochain budget

Ainsi dit et délibéré le jour, mois, et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
En Mairie le 18 juin 2025

Certifiée exécutoire le : 18 juin 2025

Publié ou notifié le : 19 juin 2025

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication ou notification.

Mme le Maire,
Emeline GIAMBELLUCO

